

Service Jeunesse de Ploemel

Tous
les mardis
de 16h à 18h30

NOUVEAU à



Espace Jeunes Ploemel

les Accueils Passerelle

Réservé aux
CMI-CM2-6EME



★ PLOEMEL ★

Comment ça marche

Les Accueils Passerelle, qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des temps d'**accueil libre à l'Espace Jeunes, les mardis en période scolaire, de 16h à 18h30, réservé aux CM1-CM2-6ème.**

L'objectif est de favoriser les échanges et la rencontre entre jeunes et de renforcer leur autonomie.

Durant ces accueils, **les jeunes ont accès à divers jeux et activités : babyfoot, fléchettes, jeux de société, musique, loisirs créatifs...**

Un atelier est également proposé par l'animateur.

L'accès à la console de jeux vidéos ne sera pas autorisé en autonomie mais des temps de jeux collectifs organisés par l'animateur pourront parfois être proposés.

Lors des Accueils Passerelle, les jeunes sont libres d'entrer et sortir de l'Espace Jeunes lorsqu'ils le souhaitent, s'il en ont reçu l'autorisation parentale. La responsabilité de l'Espace jeunes n'est plus engagée dès le départ volontaire du jeune.

Comment participer ?

Il n'y a pas besoin de réservation pour venir à l'Accueil Passerelle. Chaque jeune doit notifier sa présence auprès de l'animateur dès son arrivée.

En revanche, il faut au préalable être inscrit aux services enfance et jeunesse, en ayant rendu :

- Au service enfance le **dossier d'inscription SERVICE ENFANCE**
- Au service jeunesse la **fiche d'inscription PASSERELLE**

Quels sont les tarifs ?

Toute inscription au Service Jeunesse déclenche la facturation d'une adhésion annuelle, valable pour l'année scolaire en cours, quelque soit la date d'inscription du jeune.

Les temps d'Accueils Passerelle sont gratuits.

	Adhésion 2025/2026
Q1 de 0 à 825 €	7,20 €
Q2 de 826 à 1000 €	7,88 €
Q3 de 1001 à 1200 €	8,57 €
Q4 de 1201 à 1400 €	9,64 €
Q5 + de 1400 €	10,71 €
Hors Commune	12,85 €

INFOS ET CONTACT

Brewen GOUARIN, Directeur du Service Jeunesse
service.jeunesse@ploemel.fr
02 97 06 21 96 / 07 88 16 76 38

